

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	17^{ème}
Nom de site	RUE_SAUSSURE	Numéro	15578U5
Adresse du site	34, rue de Tocqueville	Hauteur	R+6 (24,79 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout du 800 MHz avec changement d'antennes sur un site 3G/4G.		
Complément d'info	Deux antennes sur deux azimuts. Un autre opérateur présent sur le site Free (20°, 160° et 260°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	21/06/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	05/05/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	05/07/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout du 800 MHz , sur un site couvrant 3G et 4G (fréquences 800/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 45° et 285°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	3° à 7°
Estimation	45° < 5V/m ; 285° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+7 (24 m)
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 2 antennes panneaux existantes par 2 antennes panneaux.		
Zone technique	Les armoires techniques sont installées dans un local.		
Hauteur antennes/sol	27,15 m		

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :			
--	--	--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

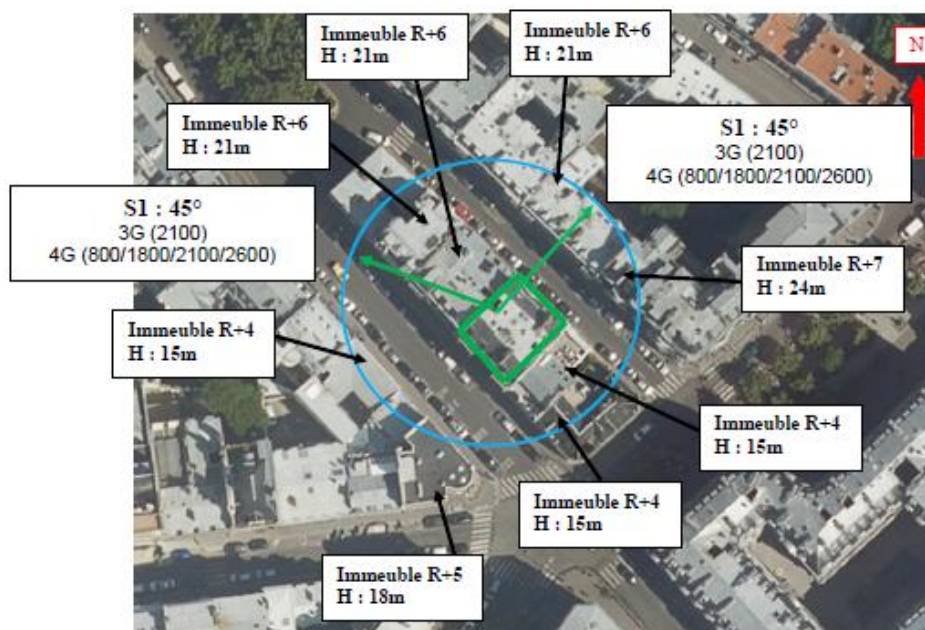
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche	5 place de Levis	R+ 1	Non	69 m	<1V/m
Ecole primaire	17 B rue de Tocqueville	R +4	Non	54m	<1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 45°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m.
 La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 285°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m.
 La hauteur correspondante est de 22,5 m.



	Azimut 45°	Azimut 285°
Niveau maximal	Compris entre 4 et 5V/m	Compris entre 4 et 5V/m
Hauteur	25,5m	22,5m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 45°



AZIMUT 285°

